

**UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE ANTOINE ARNAULD :
LA LETTRE APOLOGÉTIQUE**

Introduction

Nous avons découvert cette *Lettre apologétique* grâce aux travaux bibliographiques d'Emile Jurieu déjà évoqués (voir notre présentation à l'Appendice I). Elle existe apparemment en un exemplaire unique, localisé à la Bibliothèque de la Société de Port-Royal, 169, rue Saint-Jacques, sous la cote LP 1031.

Le titre de cet ouvrage est ironique, puisqu'il s'agit en fait d'une attaque virulente contre Antoine Arnauld à propos des trois ouvrages évoqués. Nous reproduisons le texte intégral de l'*Avertissement* et du commentaire sur *L'Esprit de M. Arnauld*. L'auteur de cette attaque, qui reprend les arguments et le ton de Jurieu dans *L'Esprit de M. Arnauld*, soulignant son "esprit de vanité et de présomption", son "esprit de vengeance", son "esprit de cabale", son "esprit de chicane", son "esprit intéressé", son "esprit de contradiction", son "esprit de mauvaise foi", son "esprit de contagion" et, enfin, son "esprit de schisme et de fausse sévérité", pourrait bien être Jurieu lui-même¹ ou un de ses disciples, mais ce n'est là qu'une hypothèse fragile ; il pourrait s'agir tout aussi bien d'un ennemi commun des "jansénistes" et des huguenots.

***Lettre apologétique pour Monsieur Arnaud écrite
à un abbé de ses amis. Sur trois des derniers livres
qui ont été faits contre ce docteur.***

**I : L'Esprit de M. Arnaud [de Pierre Jurieu] ;
II : Observations sur la nouvelle défense de la version française
du Nouveau Testament imprimé à Mons [de Charles Mallet] ;**

1. Jurieu adopte la même position contre Antoine Arnauld dans la Préface de la *Justification de la morale des réformés, contre les accusations de M. Arnauld...*, La Haye, Arnout Leers, 1685, dont la première partie est constituée par une réédition de l'*Apologie pour la morale des réformés* de 1679.

**III : Réponse de M. Des-Lyons, Dr de Sorbonne, doien
et theologiale de Senlis, aux lettres de M. Arnaud
(Cologne, Pierre Marteau, 1688)**

Avertissement : Il y a eu des apologies en tout temps, comme il y a eu des satires et des éloges. On en voit en toutes langues, et sur toutes sortes de sujets : mais je ne sais pas si je me trompe ; on ne persuade guère, ce me semble, ni en bien ni en mal, par la manière dont on fait les apologies, les satires et les éloges ordinaires.

On loue trop dans les éloges, comme l'on blâme trop dans les satires ; les uns ne pensant qu'à élever le mérite et la vertu des sujets qu'ils prétendent honorer, en cachant leurs défauts et leurs vices ; et les autres n'étant appliqués qu'à exagérer les vices en dissimulant les qualités louables et les vertus.

Ceux qui font des apologies veulent justifier tout, et par là deviennent suspects dans les choses mêmes qui mériteraient une solide approbation.

C'est dans ces vues que l'auteur de cette *Apologie pour M. Arnauld* a tenté une voie différente de celles dont je viens de parler. Si elle lui réussit, il pourra bien la suivre en d'autres rencontres, où il s'agira de la gloire de ce docteur, on découvrira mieux par la lecture de ce discours que je ne pourrais l'expliquer dans un avertissement, quelle est cette voie, que l'auteur a tentée.

Les ouvrages qu'il a choisis pour la matière de cette apologie et qui sont marqués dans le titre précédent sont de trois auteurs qui n'ont rien de commun que d'avoir tous écrit contre M. Arnauld.

Le premier [Pierre Jurieu] est un hérétique de la Religion Pré-tendue Réformée.

Le 2^e [Charles Mallet] est un catholique de profession à n'avoir jamais eu de commerce, ni avec les calvinistes, ni avec M. Arnauld.

Le 3^e est un Docteur de Sorbonne, et un ancien ami de M. Arnauld.

L'occasion qui a donné sujet d'écrire cette lettre apologétique a été l'inquiétude de M. l'abbé xxx depuis l'impression du livre qui a pour titre *L'Esprit de M. Arnauld*, comme l'on verra par le commencement de cette défense.

Les réflexions sur le premier ouvrage sont courtes et serrées. L'auteur de *L'Esprit de M. Arnaud* y est dépeint d'une manière naturelle, et l'on trouve sa défaite dans son propre ouvrage.

L'apologiste a donné plus d'étendue aux deux autres livres, parce qu'il les a jugés plus capables d'embarrasser, et il paraît que son

principal soin a été de découvrir et de marquer tout ce qu'il a cru le plus à craindre pour la réputation de M. Arnauld, sans s'arrêter à ce qui lui a semblé faible et sans conséquence.

PREMIERE PARTIE

Monsieur, Ne craignez rien pour *L'Esprit de M. Arnaud* ; l'auteur satirique dont vous avez vu le livre, ne détruira nullement l'idée que l'on a eue jusqu'à présent de l'esprit de ce fameux docteur : on en pensera tout ce qu'on en a pensé depuis quarante ans, et on en parlera de même. Chacun en ayant jugé selon la diversité des sentiments que le zèle de l'Eglise ou l'aversion de la nouveauté ont inspiré dans notre siècle, ceux qui l'ont blâmé, le blâmeront toujours ; ceux qui l'estiment, et qui se sont déclarés pour lui, ne perdront rien de la bonne opinion qu'ils en ont, ni de l'affection qui les attache à ses intérêts.

Je trouve même dans la satire que vous craignez, un avantage considérable pour la réputation de M. Arnaud : c'est que l'auteur de cet ouvrage attaque tant de gens tout à la fois, que quand M. Arnaud serait coupable, il se sauverait parmi le grand nombre de personnes illustres que cette satire n'épargne pas dans un livre qui semblait n'être destiné qu'à faire connaître l'esprit particulier de ce Docteur.

Si l'auteur l'eût attaqué seul, peut-être l'eût-il fait avec plus de succès. C'eût été une joie publique de voir un inconnu aux prises avec un des hommes du monde dont le nom a fait le plus de bruit parmi les savants. On n'aurait pas manqué à prendre parti ; & les adversaires de M. Arnauld eussent applaudi à tout ce qui eût été dit contre lui, s'ils eussent vu représenter d'une manière plus vive et plus serrée.

Cet esprit de vanité et de présomption que l'auteur de la satire reproche à M. Arnauld dans la lettre qu'il écrivit à un prélat après l'affaire du Père Du Breuil, pour remonter le tort qu'on avait de ne pas reconnaître les services signalés que M. Arnauld a rendus au Roi par ses livres, et le danger qu'il y a de ternir l'éclat de la gloire de Sa Majesté, en ne ménageant pas celle de M. Arnauld.

Cet esprit de vengeance remarqué dans sa conduite, non seulement à l'égard de ses adversaires qu'on prétend qu'il déchire avec un emportement extrême, et sans avoir nulle considération pour le caractère dont ils sont revêtus ; mais par rapport à ses amis mêmes, et en particulier au Père de Malebranche dont il critique les ouvrages avec beaucoup d'aigreur.

Cet esprit de cabale dont l'auteur satirique lui représente les intrigues et les artifices dans la naissance d'un parti, qui a voulu se distinguer par une espèce de réforme dont M. Arnauld a fait valoir les maximes avec un zèle que l'on a blâmé d'être trop ardent.

Cet esprit de chicane lequel sous prétexte d'éclaircir les doutes d'une dispute célèbre en fait de religion, n'a travaillé, dit-on, qu'à confondre tout par des distinctions embarrassées du fait et du droit, du sens propre et non propre des propositions condamnées par le Souverain Pontife.

Cet esprit intéressé qui sacrifie les choses les plus saintes selon que le temps et les occasions l'engagent à soutenir ou à rétracter ce qu'il a avancé, comme il est arrivé au sujet de l'Écriture sainte.

Cet esprit de contradiction qui veut persuader aux hérétiques une soumission entière et aveugle aux ordres de l'Église, tandis qu'il la combat lui-même pour soutenir la rébellion qu'il a inspirée aux personnes de toute condition et de tout sexe, qui se sont abandonnées à sa conduite.

Cet esprit de mauvaise foi qui impose à ses adversaires des maximes fausses pour les détruire sans peine, et qui dissimule tout ce qui peut aider à découvrir sa faiblesse et ses artifices.

Cet esprit de contagion qui empoisonne tout ce qui l'approche, et qui a entraîné avec soi la désolation des familles entières et la ruine des consciences trop dévouées aux intérêts de sa Loi nouvelle.

Cet esprit de schisme et de fausse sévérité qui méprise les maximes et la conduite de l'Église dans laquelle le Ciel l'a fait naître ; et qui par un zèle réglé selon les mouvements de son chagrin, ou les intérêts de son parti, en appelle à l'Église ancienne, veut renouveler ses rigueurs et sa pureté, comme si l'Église des derniers siècles était corrompue et différente de celle que Jésus Christ a établie.

Tous les traits de ressemblance prétendue qui sont répandus dans les vingt-deux observations dont la satire de *L'Esprit de M. Arnauld* est composée, n'eussent-ils pas fait une impression plus forte, si l'auteur les eût réunis, au lieu de les jeter seulement, comme il a fait, en divers endroits de son livre. On perd, dit-on, trop souvent de vue M. Arnauld dans la suite de cet ouvrage, et on ne le retrouve qu'après de longs et inutiles détours. L'esprit du lecteur sent de la peine à voir qu'on l'égare sur des matières qui sont hors d'œuvre. Cette interruption diminue beaucoup le plaisir qu'il aurait à ne considérer que l'objet qu'on lui a présenté d'abord. Enfin l'on n'attendait de l'auteur qu'un portrait de l'esprit de M. Arnauld ; il l'a fait,

mais il l'a gâté, disent ses adversaires, par la confusion des choses qu'il y a mêlées sans prudence et sans esprit.

Ajoutez à cela, que l'auteur s'est attiré une indignation générale, par la témérité avec laquelle il a attaqué tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste dans l'Eglise et dans l'Etat : c'est un fou furieux qui frappe sans discernement sur tout ce qu'il rencontre devant lui.

Il tombe même dans les fautes particulières qu'il reproche à M. Arnauld, et en voulant lui attribuer les faiblesses d'un esprit présomptueux, emporté, vindicatif ; il paraît lui-même n'être pas moins violent, moins entêté de son propre mérite, ni moins ardent à se venger. Je ne sais ce que vous penserez d'une réflexion que j'ai faite en lisant sa satire, il m'a semblé que pour juger équitablement de l'esprit de M. Arnauld tel que cet auteur l'a dépeint ; et de l'esprit de cet auteur même, tel qu'il se découvre dans son livre, il faut avouer que rien n'est si ressemblant que ces deux esprits ; et que l'on peut sans se tromper prendre le portrait de l'un pour le portrait de l'autre. Ce n'est pas pourtant l'intention de l'auteur qu'on le prenne pour M. Arnauld, ce qui me persuade encore plus, comme je vous l'ai dit dès le commencement de ma lettre, que l'auteur satirique eût mieux réussi dans son dessein, s'il eût mieux ménagé sa passion ; et qu'il serait plus à craindre s'il avait paru moins violent.

Je ne doute point que M. Arnauld n'en ait jugé de même, quand il a lu la satire qui est faite contre lui : un projet si mal concerté lui aura fait pitié. Ne me demandez donc plus en quelle situation je crois que s'est trouvé alors son esprit ; et ne pensez pas, comme vous me l'écrivez, que ce grand homme accablé sous le poids des années, qu'il a si glorieusement employées au service de son parti, ait bien senti le coup que lui a porté l'auteur nouveau ; ni que son repos en ait été troublé, dans la retraite, où il est allé le chercher.

C'est ne connaître pas le caractère de l'esprit de M. Arnauld que d'être en peine pour lui d'une chose qui n'est nullement capable de lui en faire. Sa fermeté nous répond de l'indifférence avec laquelle il a regardé sa nouvelle satire. Comptez là-dessus, Monsieur, et puisque ses sentiments sont la règle des vôtres, suivez-les en cela, et ne craignez rien ni pour lui ni pour son esprit, tandis qu'il n'aura point d'autre adversaire que l'auteur satirique. Si vous l'avez trop appréhendé d'abord, c'est un effet de votre zèle pour la gloire de M. Arnauld ; bien loin de le condamner, je veux vous donner à mon tour une marque de la délicatesse que j'ai sur ce qui touche ce Docteur ; je la crois mieux fondée que la vôtre, vous en jugerez quand

je vous en aurai expliqué le sujet dans la seconde partie de cette lettre. Je n'ai trouvé à détruire dans la première que de fausses alarmes, qui vous avaient effrayé. J'ai besoin dans celle-ci de vous découvrir en détail quelque chose de plus réel, pour défendre M. Arnauld avec une exacte connaissance de toute la malignité de ses adversaires.

* * *

Lettre apologétique sur les observations contre la Nouvelle défense du Nouveau Testament de Mons

SECONDE PARTIE

Il y a déjà quelque temps que j'avais entendu parler d'un nouvel ouvrage composé contre M. Arnauld.

J'en avais même vu l'éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, où l'auteur, quelque déclaré qu'il soit pour les conquérants de Port-Royal (qu'il représente dans son volume du mois de janvier 1687, comme des gens aguerris dans la dispute, et semblables à ces généraux d'armée qui savent profiter de tous les faux pas de leur ennemi, se camper dans les meilleurs postes et prévoir de loin) ne laisse pas pourtant d'avouer que le livre dont je vous parle est excellent, et qu'on n'a rien écrit de plus fort contre M. Arnauld.

[...] Le dessein de l'observateur [...] m'a frappé dès sa préface. Il considère, dit-il, M. Arnauld, comme un auteur, lequel sous prétexte de combattre un adversaire particulier, dans la personne de M. Mallet, Docteur de Sorbonne, et grand vicaire de l'archevêque de Rouen, s'est proposé dans son ouvrage deux fins qui regardent l'intérêt général de l'Eglise. L'une est de détruire dans l'esprit des fidèles tout ce qu'elle a pu faire contre la version de Mons, et de la représenter comme *une traduction très exacte du Nouveau Testament de Jésus Christ* dans laquelle *les yeux mêmes de l'envie n'ont rien trouvé à reprendre*.

L'autre vue de M Arnauld, ajoute l'observateur, a été de prendre cette occasion pour rendre inutiles les décisions de l'Eglise contre Jansénius, en renouvelant effectivement tout ce qu'elle a condamné de la doctrine hérétique de cet auteur.

C'est attaquer M. Arnauld par deux endroits bien sensibles tout à la fois. [...]